

# ESCALADE ET HÉBERTISME



Sous la supervision du directeur adjoint et des chefs de groupe, l'instructeur à l'escalade et à l'hébertisme est responsable de la planification, de l'animation et de la gestion des activités de grimpe et de parcours d'hébertisme pour les campeurs et pionniers.

## Responsabilités principales

- Adhésion à la mission : Connaître et incarner la mission, la devise et les valeurs du camp dans toutes ses actions.
- Préparation du poste :
  - Ouvrir et aménager les installations d'escalade et d'hébertisme pour accueillir les campeurs dès le 24 juin.
  - Évaluer les besoins en matériel et effectuer les commandes auprès du chef des postes d'instruction.
- Planification des activités :
  - Concevoir une liste d'activités sécuritaires et éducatives adaptées aux différents groupes d'âge.
  - Définir les règles de fonctionnement et les techniques à appliquer.
- Animation et encadrement :
  - Assurer la sécurité et favoriser la participation active des enfants et adolescents durant les périodes d'escalade et d'hébertisme.
- Entretien et suivi :
  - Maintenir la propreté et l'ordre des installations au quotidien.
  - Réaliser l'inventaire du matériel en fin de saison et préparer la liste des achats pour l'année suivante.
- Reconnaissance et évaluation :
  - Préparer et remettre trophées et badges lors des Galas de fin de période (2).
  - Compléter les auto-évaluations requises à la fin de chaque période.
- Clôture de saison : Fermer la tour d'escalade et les pistes d'hébertisme pour l'hiver.
- Autres tâches : Participer à des activités ou responsabilités additionnelles selon les besoins et à la demande de la direction.

## Exigences

- Âge : Minimum 18 ans.
- Comportement professionnel :
  - Respect des règles de vie et du code d'éthique du camp.
  - Conformité aux normes de santé, sécurité et environnement.
- Qualifications : Accréditation valide en escalade (moulinette ou premier de cordée).
- Expérience : Animation auprès d'enfants et/ou d'adolescents un atout.
- Compétences recherchées :
  - Autonomie et sens de l'initiative.
  - Capacité à travailler en équipe de manière sécuritaire et efficace.
  - Ponctualité, dynamisme et capacité à fournir un effort soutenu.

## Disponibilité

Présence requise sur le site du camp du 10 juin au 18 août 2026.

---

Signature de l'employé

---

Date